



LES VŒUX DU MAIRE

Pour la deuxième année consécutive, protocole sanitaire oblige, nous ne pourrons nous retrouver au foyer municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux et le partage du pot de l'amitié, moment important de convivialité, indispensable au bien vivre de toute collectivité.

Je vais donc à travers ces quelques lignes vous les présenter au nom du Conseil Municipal, je rappellerai les moments importants qui ont ponctué au cours de l'année 2021 la vie de notre commune et je terminerai ce message en évoquant notre situation budgétaire et comptable.

Ma première pensée ira aux conseillers municipaux et aux membres du CCAS qui ont exercé leurs mandats dans des conditions particulièrement difficiles. J'engloberai dans mes remerciements leurs conjoints qui ont supporté leurs absences et l'ensemble des personnels de la Commune.

Une pensée également pour les présidents d'associations cruellement éprouvés par cette pandémie qui nuit au bon fonctionnement de leurs structures.

Je voudrai ensuite m'adresser aux enseignantes, aux ATSMs qui, confrontées à un protocole sanitaire très contraignant, ont su s'adapter et permettre aux enfants de continuer à fréquenter l'école.

Une pensée à tous les acteurs du secteur économique, artisans, commerçants, viticulteurs qui ont poursuivi leurs activités pour répondre aux besoins de la population.

Enfin je voudrai m'adresser à ceux qui veillent sur nous, pompiers, médecin, pharmacienne, infirmières, psychologue que leur profession expose au virus.

A toutes et à tous, particulièrement à nos aînés, je souhaite en mon nom et au nom du Conseil Municipal bonheur, santé prospérité pour l'année 2022.

Je ne vais pas évoquer les événements qui ont marqué l'année 2021 au niveau national ou international, les médias et les réseaux sociaux vous informent régulièrement et vous êtes suffisamment avertis pour vous faire votre propre opinion. Par contre j'aimerais rappeler certains faits qui ont modifié ou vont modifier la vie de notre commune.

Tout d'abord la mise en service du Pôle Santé

Malgré la réticence de certains partenaires habituels, nous avons pu avec le concours de l'État et du Département mettre à la disposition de nos professionnels de santé des installations adaptées et présenter aux loranais une offre de soin élargie. Une chance lorsqu'on entend parler de désert médical.

Ensuite la construction d'un nouveau centre de secours

Ce projet évoqué en 2017 lors de la cérémonie organisée pour le 80^e anniversaire de la création du corps a été acté par le Conseil Municipal en 2018. Une convention passée avec le SDIS précise les obligations des deux partenaires.

Les travaux sont terminés, nos sapeurs-pompiers pourront très prochainement investir les nouveaux locaux et disposer d'infrastructures en adéquation avec l'activité du Centre.

Enfin la réfection du barrage du Ruchol et la construction du bassin écrêteur des Arques

Ce projet porté par le Syndicat mixte des balcons de l'Aude puis repris par le Syndicat mixte Aude Centre placé sous l'égide du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières est très avancé, le barrage est terminé, les travaux concernant le bassin vont débuter.

Au final, couplés avec les travaux effectués sur le Ruchol ils devraient sécuriser le village et nous permettre de ne pas revivre les inondations passées.

A ces réalisations, deux décisions municipales, inspirées par la mutualisation des services, vont améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

La création d'une police intercommunale et la nomination d'un conseiller numérique

Dix communes se sont regroupées pour assurer en complément de la gendarmerie une meilleure sécurité pour notre territoire, alors que sept communes ont pris la décision de recruter un conseiller pour favoriser l'inclusion numérique dans le bassin de vie du Haut-Minervois.

Je voudrais maintenant évoquer notre situation budgétaire et comptable

Bien que l'exercice comptable 2021 ne soit pas définitivement arrêté, la journée complémentaire court jusqu'au 31 janvier 2022, nous pouvons d'ores et déjà tirer quelques enseignements de la gestion écoulée.

Notre budget voté à l'unanimité le 10 avril 2021 a fait l'objet de trois décisions modificatives, il s'élève à 2 349 751 euros dont 948 790 euros pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement s'est déroulée conformément à nos prévisions bien que quelques ajustements aient été nécessaires pour tenir compte de dépenses imprévues.

Je voudrais remercier ceux qui ont délégué en matière d'engagement de la dépense publique, ils se reconnaîtront, pour le travail accompli. La rigueur dont ils ont fait preuve tout au long de l'année associée à un contrôle continu de la trésorerie nous laisse augurer de résultats dans la lignée de ceux des exercices précédents. Notre capacité d'autofinancement brute devrait s'améliorer ; quant à notre capacité d'autofinancement nette elle devrait nous permettre de financer nos investissements sans avoir recours à l'emprunt. Nous pourrions ainsi continuer notre politique de désendettement **-9,52 % en 2020, -9,28% en 2021** et cela **sans augmentation de la pression fiscale** inchangée en ce qui concerne nos taux depuis 2007.

Les travaux de la section d'investissement peuvent se regrouper sous trois thèmes : les bâtiments, la voirie et les réseaux, les biens meubles et immeubles.

Pour ce qui concerne les bâtiments, outre la station de lavage et de pompage que nous avons entièrement autofinancée, nous avons bénéficié pleinement des plans de relance de l'État avec des taux de subventions de 80 %, 70 %, 50 %. Nous avons ainsi pu réaliser l'installation d'une climatisation réversible sur la Mairie, le changement des huisseries sur la Maison des Associations, sur la Mairie, sur le vestiaire du stade, sur la boucherie, ainsi que le changement de la porte de l'école et l'installation du chauffage à l'Église.

Pour les voies et réseaux outre les travaux effectués par nos services techniques sur les chemins, nous avons clôturé les programmes de reconstruction 2018 soit 190 328 euros financés à 95 % et 17 651 euros financés à 80 %.

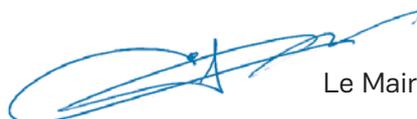
La quatrième tranche d'éclairage public concernant le centre bourg a été réalisée, la cinquième devrait commencer en janvier prochain alors que la sixième tranche sera inscrite au budget 2022. Concernant les biens meubles et immeubles on note les travaux effectués sur le stade et l'acquisition d'équipements pour ce qui relève de la sécurité.

Divers équipements ont également été affectés à l'école ainsi qu'au service technique.

Pour conclure je voudrais remercier les membres du CCAS qui ont apporté à nos aînés un petit cadeau pour les fêtes. Cette année, ont été bénéficiaires les personnes en maison de retraite mais également les personnes de plus de 90 ans qui vivent à leur domicile.

Voilà les propos que j'aurais aimé exprimer de vive voix. La pandémie qui secoue le monde ne le permet pas.

En espérant des jours meilleurs je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour vous et tous ceux qui vous sont chers.



Le Maire, Émile Raggini